

HOMOSEXUALITÉS ET SOCIALISME

RÉFLEXION SOCIALISTE SUR LES QUESTIONS LESBIENNES, GAIES, BI ET TRANS



COMMISSION « COUPLES, MARIAGE, FAMILLES ET PARENTALITÉ »

animée par Bruno Zilberg

Homosexualités et Socialisme est membre de l'ILGA Europe (*International Lesbian & Gay Association*)
elle siège au Conseil de l'Interassociative LGBT et au Comité Économique Social et Culturel du Parti Socialiste
Association loi de 1901 – ✉ c/o Ageca 177, rue de Charonne 75011 Paris – CCP 1.834.20.A Paris

✉ hes@hes-france.org – 🌐 www.hes-france.org – liste de diffusion : debat@hes-france.org — ☎ +33 (0)1 53 01 28 36

Introduction

Aborder la question de la Famille et de la Parentalité relève d'une approche à quatre dimensions – le couple, le mariage, les familles et les parentalités – chacune d'elles ayant des influences qui sont en interaction.

Notre démarche vise dans un premier temps à proposer des représentations communes quant à chacun de ces concepts, mieux les définir, nous structurer autour d'un accord consensuel et en présenter une position pour Homosexualités et Socialisme.

Ceci nous permettra, dans un second temps, de dégager et de construire une approche plus juridique pour proposer une série de textes visant à être retenus en tant que propositions de lois.

Nous avons décidé au sein de la commission d'établir une réflexion sur la base présentée ci-dessous, intégrant le schéma décrit dans le compte rendu du 11 décembre 2003 :

- 1 Analyse et proposition d'une définition commune sur:
 - a Le Couple;
 - b Les Familles;
 - c Le Mariage;
 - d La Parentalité.

- 2 Proposition de loi.

Analyse et proposition d'une définition commune sur le Couple

Le couple : compréhension et structuration

L'aspect du temps et les éventuelles phases de conflits comme notion de distinction

Si nous pouvons émettre l'idée qu'il existe différents stades dans l'évolution d'un couple et d'un être humain à « concevoir » ou réaliser un couple, nous pouvons admettre que la conjugalité serait une des étapes parmi différents types de liens amoureux, chacun ayant des objectifs de satisfaction différents.

Nous entendons par conjugalité la diversité et l'ensemble des rapports personnels formés par deux adultes interdépendants du point de vue économique (financier) et affectif dans le temps. La conjugalité demeurant ainsi neutre quant à la forme et au statut des rapports.

Cela pourrait aller de la relation fugitive ne cherchant qu'à répondre à des besoins et des désirs immédiats, jusqu'à celle voulant s'inscrire dans une capacité de réponse à une nécessité individuelle narcissique, mais également au partage et à la traversée de moments constructifs ou de tourments et de conflits.

Aussi le couple pourrait être envisagé de deux façons. La première consisterait en une vision individuelle où le couple répondrait à un besoin propre, une recherche égocentrique de bien-être, d'équilibre et de satisfaction, mais également où propre perception en l'autre serait un élément structurant et confortant dans l'image de nous-même (*nécessité individuelle narcissique*). La seconde manière consisterait en une vision collective et interdépendante du couple qui serait un lieu d'échange, d'évolution, de construction pour permettre de dépasser les conflits individuels et du couple lui-même.

Ceci traduirait alors l'insertion de la notion de *conflictualisation* dans la conjugalité.

Il est important de signaler que l'aspect de *conflictualisation* serait à temporiser avec l'évolution personnelle de chacun et son accomplissement au sein du couple. Nous en ferons la distinction dans un troisième temps.

Il apparaît alors dans la relation de couple « une notion de durée et de conflictualisation possible »¹, c'est-à-dire la représentation plus ou moins inconsciente d'être en capacité de faire durer le couple et « de surpasser la situation génératrice de conflit »².

Il s'agit alors d'incarner une évolution possible dans le temps, de maintenir une réalité conjugale en passant différentes crises sans se briser.

Ainsi cette distinction au sein des relations amoureuses, permettant de mettre en valeur le lien de conjugalité, est dénuée de toute orientation sexuelle. Elle met en lumière que le lien conjugal comme lien amoureux et la *conflictualisation* sont « à la fois conditions éventuelles de destruction du couple et conditions indispensables à sa création, ou à sa re-création répétée [après un divorce ou une séparation] »³.

¹ J.-G. Lemaire, Le couple : sa vie, sa mort, la structuration du couple humain. Science de l'homme Payot, 1979

² Id.

³ Id.

Dissociation de la vision sociétale du « couple reproducteur »

L'arrivée des différentes méthodes de contraception a profondément modifié la manière d'envisager, d'appréhender et de voir le couple.

Aussi historiens et sociologues montrent avec aisance que « dans nos sociétés traditionnelles, c'est-à-dire en gros avant le XVIII^e siècle, l'amour n'était pas nécessaire [à l'union entre deux personnes] »⁴. L'amour et la relation de partage, de construction et d'échange ne préexistaient pas à l'union entre deux, mais étaient, le plus souvent, une construction d'état de fait marqué par le mariage. Les raisons de l'union étaient avant tout marquées par la procréation, sous tendues par le « mariage patrimonial » (conservation du patrimoine et concentration des richesses).

Force est de constater que la façon de concevoir et d'investir le couple s'est profondément modifiée. En effet, le couple « homme-femme fécond » dispose aujourd'hui de moyens sûrs pour contrôler sa fécondité voir l'annuler, sans compter la reconnaissance du divorce et son évolution intra et extra-sociétale. Désormais, on peut facilement dissocier les trois éléments qui étaient jusqu'ici associés dans la rencontre et le vécu du couple : le plaisir, la relation et la filiation (adoption, fécondité, mère porteuse, etc.)

Le couple ne se forme ainsi plus sur un principe stable mêlant les trois en même temps, de manière continue et obligatoire, pour exister et se représenter. Le couple est alors non plus vécu comme une unité de production, mais comme un lieu réparateur des agressions sociales, d'échange et de protection réciproque (quelle soit affective ou économique), comme un lieu d'exercice et d'étayage au développement de toutes les dimensions de la personnalité et du couple lui-même.

Le couple à l'unisson

Si nous avons pu examiner au préalable comment nous pouvions nous représenter le couple et la manière dont nous pouvions l'ancrer dans notre vocabulaire par la notion de couple-conjugalité. Il reste à se poser la question des structures et des dynamismes qui poussent deux êtres humains à se constituer en couple. Cette analyse ne se veut évidemment pas exhaustive, mais au contraire elle met en avant certains principes de fonctionnement.

Nous aurions autant à nous interroger sur les pressions sociales et culturelles, les pulsions, les affects, le sexuel, que sur celles qui tendent à la désunion ; mais là n'est pas notre objectif.

Notre réflexion pourrait tendre à démontrer le bénéfice de trouver *l'Objet* ou bien de retrouver *l'Objet* psychanalytique typique, soutenant ainsi le postulat que la recherche de notre partenaire serait l'unique conséquence de notre *œdipe*, c'est-à-dire la recherche du parent de séduction, du parent de sexe opposé. Or le « complexe d'œdipe », si souvent cité dans les médias, représente pour l'individu toute construction identitaire sexuée, sa place dans une filiation structurée par des interdits, son accès à sa particularité de sujet et d'être social et sa capacité à la différenciation des sexes. S'engager dans cette voie, c'est encore se conforter dans l'idée que certaines pratiques sexuelles n'auraient d'existence que dans les perversions ou la déviance et en niant tout développement psychique et social pour ces personnes.

⁴ M. Ariès, *Le couple et le risque de la durée*, ouvrage collectif. Desclée 1977

Mais il est plus important de nous concentrer sur ce qui organise l'existence dans le temps de deux personnes.

On y retrouve d'un point de vue psychologique des constantes :

- « Maintien de la méconnaissance commune d'une certaine réalité » ; c'est-à-dire que le couple n'est pas capable de penser à tout ce qui fait qu'il existe, que deux personnes se rencontrent et s'accordent mutuellement, etc., qu'il reste une part importante de mystère (celle-ci notamment étudiée par de nombreux thérapeutes de couple).
- « Idéalisation conjointe des partenaires » (En effet, il semblerait que cela soit beaucoup plus l'idéal que l'on voit en l'autre, ses qualités, que les défauts et ce qui nous révolte le plus qui prennent le dessus dans un couple).
- « Relation particulièrement dense, mettant en jeu les processus les plus fondamentaux de l'être et les plus riches en charges affectives ».⁵

Cependant notre réflexion tend à s'orienter autour du couple « dyadique »⁶. Or elle ne peut se constituer sans prendre en considération d'autres facteurs majeurs : sociologiques, culturels, idéologiques, économiques, fantasmatiques, structureaux... – une réflexion uni-focale ne prenant pas en considération des multi-approches risquerait de fausser grandement une quelconque objectivité à propos de la structure « couple ».

J.-G. Lemaire nous dit que le couple dans sa réalité psychique traduit son organisation propre autant « pulsionnelle, directe, que défensive, protectrice, indirecte » dans sa structuration. D'ailleurs « le choix premier et spontané met en évidence l'intrication des défenses de chacun et leur collusion pour combler les manques propres à tout mortel dans leur infinie variété ».

Nous pouvons alors nous interroger : la recherche d'un partenaire de même sexe ne répond-elle pas tout simplement aux mêmes attentes et aux mêmes besoins ? Cette recherche qui tend à « saturer le manque » répondrait à un besoin intrinsèque de la personne quelle que soit sa sexualité. L'autre intégrerait l'espace psychique élargi de l'un, jouant le rôle d'instance psychique manquante, rôle supplétif de certaines fonctions même de l'appareil psychique (et inversement) dans un couple quel qu'il soit.

Cette notion d'*appareil psychique élargi* met en avant l'idée que notre psyché serait une structure avec ses failles propres et individuelles, que nous aurions alors la capacité de l'ouvrir et de la faire interagir avec un autre pour lui permettre de combler les manques, de répondre à ses besoins et ses désirs mais également de maintenir au mieux nos failles et d'y répondre par des moyens de complémentarité. Il y aurait alors dans un couple un échange et des réseaux de communications particuliers qui s'établiraient à travers la superposition et l'interaction des *appareils psychiques* de chacun des individus composant ce couple.

Nous retrouvons cette capacité précise d'élargissement par exemple à l'adolescence. En effet, quelle que soit la sexualité ou la future sexualité du sujet, la réactivation des pulsions sexuelles infantile tournée vers les parents au moment de l'adolescence, cet « extra d'excitation », va entraîner par effet de censure du passage à l'acte avec le parent (inceste) une modification des représentations parentales (le parent mauvais, le parent qui ne comprend rien, celui toujours « à côté de la plaque », etc).

Aussi la recherche d'étayage et de sécurité que l'enfant pouvait retrouver en ses parents va être ébranlée et il va être à la recherche d'autrui pour suppléer à ce manque. Cela pourra se faire auprès d'un adulte de confiance ou bien d'un pair.

5 J.-G. Lemaire, Le couple : sa vie, sa mort, la structuration du couple humain. Science de l'homme Payot, 1979

6 Que l'on pourrait définir comme le jumelage de deux personnes dans ce cas, réciproquement bénéfique pour les deux parties en présence et permettant une coexistence et une évolution individuelle comme collective possible

Les adolescents fonctionneraient alors avec un espace psychique élargi, autrui pouvant jouer le rôle d'une instance psychique et donc jouant le rôle supplétif d'une des fonctions de l'appareil psychique du fait même des remaniements dont il est agité.⁷ Cette recherche s'enracinera dans la quête de partenaires répondant aux besoins sous forme de couple.

La différence au sein du couple formé par rapport au couple conjugal se traduira par des pratiques sexuelles d'une part mais surtout par la caractéristique décrite en premier lieu, – c'est-à-dire la durée et la capacité de *conflictualisation* de celui-ci.

« Quelle que soit l'évolution ultérieure, parfois considérable, de chacun quant à sa maturation personnelle, et du couple dans son organisation dyadique, cette première structuration, même si elle s'avère plus tard mal adaptée, s'appuie sur les forces profondes inconscientes qui [...] se traduisent par l'existence de besoins, de tendances, de pressions, d'attentes pendant toute la vie. Ces forces inconscientes s'exercent fort différemment – à l'intérieur ou l'extérieur du couple. Si, plus tard, elles ne trouvent plus dans la relation mutuelle les satisfactions qu'elles essayaient précisément de trouver à l'origine, elles témoignent cependant de processus personnels et dyadiques qui évoluent, mais se maintiennent tout le long de l'existence ».⁸

Ainsi le *couple conjugal* aurait par la mise en place de systèmes d'échange et de communication propres, – tant qu'ils restent cohérents pour chacune des deux personnes et au-delà de toute recherche de pratiques sexuelles – la fonction de répondre à des besoins individuels, des interactions et des constructions, tant dans l'adversité que l'évolution personnelle et collective du couple. Cela se caractériserait dans la continuité et s'imprégnerait par l'idée même de penser le couple dans le temps et la durée, la *conflictualisation*.

Ce maintien et cette réponse s'établiraient à travers un lieu de rencontre autant dans un espace de réalité ayant pour but de réparer des agressions sociales (économiques, emploi, etc.) que dans un espace psychique ayant pour objectif de structurer les besoins et désirs de chacun, de combler les failles personnelles, de protection réciproque et d'étayer le développement de chacun et du couple lui-même.

⁷ D'après Philippe Jeammet. Psychiatre. Centre Montsouris, Paris. Président de l'École des Parents et des Éducateurs
⁸ J.-G. Lemaire, Le couple : sa vie, sa mort, la structuration du couple humain. Science de l'homme Payot, 1979